



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

---

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2022-11 ÉTABLISSANT LE PROGRAMME DE SUBVENTIONS  
« CANTON DE SAINT-CAMILLE HABITATION DURABLE » ÉDITION 2023 - 2025

---

Avis public est par la présente donné que le règlement numéro 2022-11 établissant le Programme de subventions « Canton de Saint-Camille Habitation Durable » édition 2023 - 2025 de la Municipalité du canton de Saint-Camille a été adopté lors de la séance ordinaire du 7 novembre 2022.

Il peut être pris communication de ce règlement, pour consultation, sur le site internet de la Municipalité, au bureau municipal ou par courriel, à [dg@saint-camille.ca](mailto:dg@saint-camille.ca).

Ce règlement entre en vigueur dès la publication de son adoption.

DONNÉ À SAINT-CAMILLE, CE 14<sup>E</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2022.


  
\_\_\_\_\_  
Julie Vaillancourt  
Directrice générale et greffière-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, domiciliée à Wotton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 8 heures et 17 heures, 14<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2022.

  
\_\_\_\_\_  
Julie Vaillancourt  
Directrice générale et greffière-trésorière